

Miconia

Miconia calvescens

Carte d'identité

- ▶ Originaire d'**Amérique centrale** et du **Sud**
- ▶ Colonise les lisières de forêts, les bordures de rivières et de pistes
- ▶ Est appelé « **cancer vert** » en Polynésie
- ▶ **Dissémine ses graines** par de nombreuses voies : le vent, l'eau et la terre transportée par les animaux et par l'homme (chaussures, véhicules)
- ▶ Possède une **forte capacité de reproduction** : 3 saisons de floraison/an et plusieurs millions de graines produites/arbre/an qui restent actives dans le sol pendant plus de 15 ans !



C'est une
**espèce exotique
envahissante !**

(Arrêté ministériel du 9/08/2019,
JORF n°0223 du 25 septembre 2019)



Impacts

- ▶ Classée parmi les **100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN
- ▶ Provoque une forte **baisse de la biodiversité floristique et faunistique**
- ▶ Favorise les **risques d'érosion** en rendant le sol plus instable

Répartition en Martinique

Miconia calvescens colonise les bordures de rivière et les trouées des forêts humides de basse et moyenne altitude. L'espèce est déjà présente sur les communes d'Ajoupa-Bouillon, de Gros-Morne et du Morne-Rouge !



Lè zot wè an *Miconia* an nou aji !

Que faire en cas d'observation de *Miconia calvescens* ?



1 ▶ Ne pas cueillir ou propager cette espèce

sous peine de sanctions

(article L415-3 du code
de l'environnement)



2 ▶ Rincer ses chaussures

(et tout ce qui a pu être en contact avec
de la terre contaminée par les graines)
avec de **l'eau salée type eau
de mer** et les **brosser** ensuite à
domicile



3 ▶ Prévenir la DEAL Martinique :

les signalements permettront
de mieux connaître
la répartition de l'espèce

Comment reconnaître *Miconia calvescens* ?

Miconia possède de grandes feuilles avec une coloration caractéristique :

Face supérieure :

veloutée verte foncée à nervures blanches

Face inférieure : couleur violette



Individu en fleurs



Individu en fruits



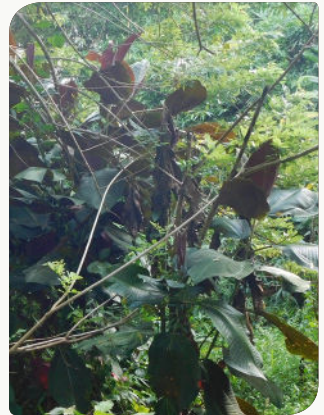
Plantule



Jeunes plants ayant régénéré à partir de billons laissés au sol



Il peut atteindre jusqu'à 12 m de haut



Individus adultes

Pour signaler Miconia ou toute autre espèce exotique envahissante en Martinique :

eee972@developpement-durable.gouv.fr ou

<http://enqueteur.martinique.developpement-durable.gouv.fr/index.hp/823176?lang=fr>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou votre tablette

